

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3785)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1493

à l'amendement n° 1020 de M. Denaja

ARTICLE 6 B

Retiré avant publication.